

**FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU
PROVENCAL**

13, Rue Trigance, 13002 MARSEILLE

Tél : 04 91 14 05 80

Fax : 04 91 91 96 89

Email : ffjip.siege@petanque.fr



COMITE

DIRECTEUR

Réunions des 16 et 17 novembre 2013

(Ces réunions se sont tenues à Marseille au siège de la Fédération le samedi 16 novembre de 08h30 à 19h00 et le dimanche 17 de 08h30 à 12h00).

Etaient présents : M. **CANTARUTTI**, Président de la F.F.P.J.P
MM.**CANTARELLI, CARBONNIER, CHARPENTIER, CHEVALIER, COSTE, DELCHET, DESBOIS, DESMULIE, DUBOIS, GARRIGUE, Mmes PERONNET et PAUGAM, MM. IANNARELLI, POGGI, READ, RIZZO, ROUGIER, SCHMITT, STIRMEL et Mme TROUBAT.**

Y participaient : Mme **MAILLET**, Conseillère Technique Nationale
M. **GRANDE**, Directeur Administratif
M. **PERONNET**, Directeur Technique National
M. **ATZENI**, Conseiller Technique Fédéral
M. **BRUAND**, Représentant le Conseil des Ligues
M. **MIARD** Représentant le Conseil des Ligues

I. OUVERTURE PAR LE PRESIDENT

Nous avons un week-end de réunion très chargé avec un ordre du jour important en quantité de points à traiter mais aussi important pour l'avenir de nos sports. Je vous demanderais donc d'être précis et assez concis dans vos interventions afin de ne pas retarder nos débats. Durant ces deux jours, nous recevrons ce matin à 11 h, le C.T.N. du Sport-Boules M. Lionel ABERT qui nous expliquera le projet commun dit « Formaboules ». Nous recevrons aussi à 14 h 30, M. Michel LOY, joueur des Canuts de Lyon ; ceci faisant suite au rapport du délégué fédéral M. Michel COSTE et aux convocations des 3 joueurs de Haut-niveau mis en cause lors de la compétition *ODALYS* d'Aix en Provence à la fin de Septembre. Les deux autres joueurs MM. LACROIX Henri et LEBOURSICAUD Bruno ayant envoyé une lettre d'explications chacun car ne pouvant être là, les compétitions ou rendez-vous dans lesquels ils sont engagés semblent prévaloir.

Nous ferons un point sur les chiffres de nos licenciés qui ne font pas rire car ils ressemblent à la neige au mois de mai, elle fond et cela paraît inéluctable. Cette saison 2013, nous perdons 1,80 % de nos licenciés. Certes cela n'est pas vital pour le moment, du moins, il semble. Sur ce sujet on m'a tout raconté ou presque : autrefois, c'était le manque de compétitions et de diversité, ensuite ce fut la fameuse homogénéité, ensuite les mutations, ensuite la licence en carton pas assez moderne, ensuite La faute du Président de la Fédération, etc... J'assume. Aujourd'hui, il n'y a jamais eu autant de compétitions diverses et, pour toutes et tous ; la licence est moderne, une des plus « geek » du marché, l'homogénéité est enterrée, la médiatisation n'a jamais été aussi forte. Plus simplement, les gens, les époques et les habitudes évoluent et changent. Il faut nous adapter point ! La société ne s'adaptera pas à nous, c'est certain.

Nous devons adapter notre calendrier des Championnats de France sans tarder car les années à venir sont là, toutes proches et ce réaménagement que je prône depuis au moins deux ans doit être fait, nous allons en parler et prendre une position. Nous devons évoluer tant pis pour les conservateurs.

Pour une première année de mandat, vous avez toutes et tous très bien travaillé. Jamais je n'avais vu les membres de la Fédération aussi motivés et tant au fait des divers sujets. Je vous en félicite et bien entendu, je vous engage à continuer dans tous les domaines. La DTN a aussi bien travaillé sur plusieurs dossiers et fait deux dossiers de convention d'objectifs dans l'année sur demande du Ministère ; puisque nous devons avoir terminé 2014-2017 au 20 décembre 2013. La D.T.N. est rejointe par Olivier ATZENI depuis environ un mois, qui a été enfin libéré par sa hiérarchie, pour un policier je vous l'accorde la vanne était facile. Je lui ai demandé d'être présent lors de cette réunion afin qu'il prenne la température et qu'il entende nos besoins en développement.

Il est au service de la Fédération et des actions que nous déterminons ensemble sous la direction déléguée par mes soins à Xavier GRANDE et des axes donnés par Jean-Yves PERONNET.

Je souhaite la bienvenue dans notre famille à Olivier, pleine réussite et lui dit tout l'espoir que je fonde en lui pour le développement de nos disciplines, notamment chez les jeunes et les féminines.

Les compétitions Internationales ont donné des résultats en dents de scie en cette fin de saison. Après la victoire des Thaïlandais chez les jeunes début septembre, les féminines ont subi la loi de leurs homologues Thaïlandaises à Montauban, sans démériter, mais un tantinet en dessous. Côté Européen, les espoirs filles et garçons et les seniors masculins se sont couverts d'étoiles pour notre plus grand bonheur. Lors de la Coupe de Confédérations en Chine, les français ont brillé au tir et perdu en finale contre les inévitables Thaïlandais. Une bonne saison tout de même avec une pluie de médailles que beaucoup de sports nous envient sans doute et j'en félicite les joueuses et joueurs avec leur encadrement.

Les mois d'Octobre et de Novembre sont consacrés quasiment en totalité aux compétitions par équipe de club que ce soit en Coupe de France ou en CNC, CRC, CDC. Le week-end dernier le boulodrome Henri Salvador de St Pierre-les-Elbeuf a confirmé, si besoin est, l'importance des compétitions en club. Bravo à tous les acteurs en partant du Comité de pilotage fédéral, aux joueurs de toutes les formations de tous niveaux. La saison par club 2013 a été belle et présage un bel avenir à cette forme de pratique. Par le biais du résultat national, je félicite tous les champions départementaux, régionaux et nationaux avec au niveau national, le club de la Boule de QUETIGNY (21) Champion de France féminin, le club de SULLY sur Loire (45) Champion de CNC1 et la formation de Champdeniers-St-Denis (79) magnifique finaliste, le club Pétanque Club Givetois (08) Champion CNC 2 et son magique finaliste Châteauroux (36) et enfin chez les seniors le champion CNC 3 ANTIBES (06). Chez les jeunes bravo aux joueurs et aussi aux encadrants de tous les clubs avec une étoile de champion pour Altorf (67) en Minimes/ benjamins et Marmande (47) en cadets/juniors.

Depuis notre dernière réunion, notre famille continue à être rudement touchée par le malheur ou les problèmes médicaux. Tout d'abord Henri BERNARD nous quittait discrètement. J'étais de ceux qui pensait qu'il serait éternel, tellement j'ai été élevé « *pétanquièrement* » sous son image car, nous avons tous en nous quelque chose d'Henri BERNARD. Il a été le Président, il est le seul, nous ensuite, Claude AZEMA et moi et sans doute ceux à venir ne sommes et ne seront que, si je peux dire, des présidents de fédération, Henri BERNARD restera à jamais le Président. Maurice ROFRITSCH, dirigeant de la Boule Bleue la marque de Marseille nous quittait suivi par Paul CALASTRENO, l'emblématique ancien président de la Haute-Garonne et de la ligue Midi-Pyrénées et vice-président de la F.F.P.J.P. durant les années Henri BERNARD ; il n'avait de cesse de faire reconnaître nos sports en hauts lieux sportifs et politiques. Le département du Val d'Oise perdait, il y a 15 jours son directeur sportif Alain TONNIN emporté par une longue maladie alors qu'il était la pierre angulaire du travail auprès des jeunes. L'ancien président durant 12 ans du Comité du Rhône et membre de la ligue Rhône-Alpes, Gilbert GUIGNARD nous a quittés la semaine dernière. En tout début de cette semaine le Président de la Ligue Languedoc-Roussillon Alain VALERO avait la douleur de perdre son frère. A toutes les familles éprouvées par ces disparitions, nous adressons toutes nos condoléances et qu'elles soient certaines que la trace laissée par ces hommes est ineffaçable tant ils nous ont offert. Des frayeurs encore présentes pour Didier GELINEAU, le Président du Comité de Vendée victime d'un AVC, il y a 15 jours. Michel SIGNAIRE, il y a quinze jours a eu quelques problèmes de coronaires avec la pose de 2 stents tout semble rentré dans l'ordre pour lui heureusement. Et cette semaine notre ami André PLACON avait de sérieux problèmes de santé. Nous pensons à eux et leur souhaitons prompt rétablissement.

Une bonne nouvelle avec la venue au monde dans le foyer de Julien CLERC (Quarterback) et d'Agnès d'une petite LOUISE le 11 novembre dernier.

Je dois féliciter le CD 82 pour l'organisation sur deux mois de 3 évènements majeurs sur leur terre, le Championnat du Monde jeunes en septembre, le Championnat du Monde féminin en octobre à Montauban. Très belle organisation avec une équipe de bénévoles magnifiques sous la houlette de la tripléte Carmen LAGARDE, Denis LAGARDE, Laurent ROUGIER, la Ville de Montauban, les collectivités locales et territoriales.

Le trophée des villes, à Valence d'Agen, début novembre en collaboration avec la société QUARTERBACK et la Communauté des Communes des deux Rives à Valence d'Agen, exceptionnelle

organisation, du grand art, une volonté politique aigüe de réussite et du professionnalisme au service de nos sports, on en redemande.

J'ai fait un très rapide tour de nos activités et de nos problèmes, de nos réussites maintenant il faut travailler avec ardeur, avec discernement, avec sagesse et avec recul pour prendre les décisions qu'il convient pour l'avenir de nos sports.

II. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER COMITE DIRECTEUR

En l'absence de précisions et modifications, le compte rendu de la réunion du Comité Directeur de septembre est approuvé à l'unanimité.

Michel Coste quitte l'Assemblée à 08h45 en raison de la présence de M. ATZENI. Ceci faisant suite à la réponse du Président quant à la présence de M. ATZENI. Le Président avait invité M. ATZENI aux réunions du Comité Directeur en qualité d'observateur pour se familiariser avec les élus et avec les questions traitées. M. COSTE n'acceptant pas la présence de cet employé quitte la réunion. Il sera présent de 14 h. à 16 h. pour communiquer la répartition des équipes aux CDF et pour l'audition de Monsieur Loy.

III. FINANCES

Les licences et les fiches financières ont été arrêtées au 6 octobre dernier. Le résultat comptable est actuellement positif.

La gestion stricte des dépenses mise en place en 2012 a continué à fonctionner. La situation des comptes de la DTN et des commissions est en-deçà des prévisions en raison notamment de l'embauche tardive d'un salarié.

L'indemnité de déplacement pour les équipes aux Championnats de France a été modifiée pour les Dom/Tom. Elle a été fixée à 100€ au lieu de 83,24€ par joueur et pour la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie à 200 € au lieu de 150 €.

A ce jour seuls 22 Comités n'ont pas réglé leur fiche financière.

La dernière échéance du crédit-bail a été effectuée chez ADITIA. Il restera donc le dernier loyer à payer pour être propriétaire du matériel.

Le compte bancaire ouvert pour les Championnats du Monde Marseille 2012 auprès de la Banque Populaire enregistré sous le n° 31995 14193 a été clôturé.

La signature des chèques émis sur le compte de la FFPJP a été autorisée à la Trésorière Adjointe Gwenaëlle PAUGAM.

La perte des licences est de 5487 contre 5287 l'an passé soit 1,80% de baisse.

Rappel saison sportive :

- Saisie des concours : du 1^{er} novembre au 31 octobre
- Validation licence pour renouvellement : à partir de la mise à jour annuelle jusqu'au 31 décembre de l'année suivante
- Validation des nouvelles licences : possible à partir du 01^{er} octobre jusqu'au 31^{er} décembre de l'année suivante

IV. APPEL D'OFFRES MARKETING SPORTIF

Le contrat avec la société *Quarterback* arrivant à son terme, un appel d'offres a été lancé pour le 30/09/2013. Les dossiers ont été envoyés à une vingtaine d'agences.

Ils concernent uniquement la commercialisation des droits marketing de la FFPJP et de ses droits télévisés. 3 dossiers nous sont parvenus.

Une commission spécifique s'est réunie le vendredi 15 novembre pour étudier les propositions et entendre les représentants ou directeurs de deux agences.

Après une synthèse présentée au Comité Directeur, un vote à bulletin secret a validé l'offre de « *DUVARRY DEVELOPPEMENT* » qui deviendra donc l'agence officielle de la F.F.P.J.P. pour les trois prochaines années après signature d'un contrat qui interviendra en janvier prochain.

V. CHAMPIONNATS DE FRANCE :

RAPPEL en 2015:

- Plus aucune équipe issue de qualifications open ne sera acceptée.
- Les équipes qualifiées devront toutes être issues de qualificatifs effectués dans l'année en cours. A défaut, les équipes seront refusées.

A. Modification du calendrier à partir de 2015 : Après décision à l'unanimité des présents.

	<u>JUIN</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>
- 2 ^{ème} week-end : Triplette Vétérans		13 et 14	11 et 12
- 3 ^{ème} week-end : Triplette Jeu Provençal		20 et 21	18 et 19
- 4 ^{ème} week-end : Triplette Féminin + Triplette Promotion		27 et 28	25 et 26
	Le Triplette Promotion sera à 128 équipes		
	<u>JUILLET</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>
- 2 ^{ème} week-end : Doublette Féminin+ TàT Masculin		11 et 12	9 et 10
- 4 ^{ème} week-end : Doublette Mixte		25 et 26	23 et 24
	<u>AOÛT</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>
- 3 ^{ème} week-end : Triplette Jeunes		22 et 23	20 et 21
- 4 ^{ème} week-end : Doublette Jeu Provençal		29 et 30	27 et 28
	<u>SEPTEMBRE</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>
- 1 ^{er} week-end : Triplette seniors		5 et 6	3 et 4
- 2 ^{ème} week-end : Doublette seniors + TàT Féminin		12 et 13	10 et 11
	Le Triplette seniors sera à 256 équipes		
	Le Tête à Tête Féminin sera à 128 équipes		

B. Lieux :

2014:

Doublette Féminin	7 et 8 juin	Gruissan (11)
Individuel Seniors	7 et 8 juin	Gruissan (11)
Triplette Jeu Provençal	13 au 15 juin	Canéjan (33) Pas de dossier
Doublette Masculin	21 et 22 juin	Saint Avold (57)
Individuel Féminin	21 et 22 juin	Saint Avold (57)
Triplette Masculin et Promotion	28 et 29 juin	Brive (19)
Doublette Mixte	12 et 13 juillet	Colomiers (31)
Doublette Jeu Provençal	22 au 24 août	Caveirac (30) Pas de dossier
Triplette Jeunes	23 et 24 août	Soustons (40) Confirmé
Triplette Féminin	6 et 7 septembre	Laval (53)
Triplette Vétérans	13 et 14 septembre	Mende (48)

2015 et 2016 : En attente de confirmation des candidatures suite à la modification du calendrier

C. Championnats de France Jeunes :

Le système de qualification mixte (Ligue et Département) permettant de coller à la réalité de chacune des Ligues a été confirmé. Le document de synthèse a été envoyé à tous les Présidents de Ligues pour qu'ils choisissent le dispositif le plus adapté et ceci en collaboration avec leurs Présidents Départementaux et équipes techniques. Devant le peu de réponse, un courrier de relance va être renvoyé.

D. Répartition des équipes :

Il n'y a que l'Individuel Féminin qui est à 118 sinon tous les autres Championnats de France sont complets.

VI. COUPE DE FRANCE DES CLUBS

Réclamations de Gaillac-Toulza (31) : En raison de l'absence de l'arbitre désigné par le Comité, un arbitre du club qui recevait a officié. Les deux équipes ont signé la feuille de match. En respect du règlement, le résultat est maintenu et confirmé.

Les sites de la Zone D en ce qui concerne les 1/16èmes et 1/8èmes de finale de zone ont été fixés : Seyssins (38) et Nyons (26).

La finale aura lieu à Rumilly (74).

Le Club de Metz est qualifié pour disputer la Coupe d'Europe des clubs qui se tiendra du 29 novembre au 1^{er} décembre aux Pays-Bas.

VII. CONGRES

L'ordre du jour sera diffusé prochainement tenant compte des décisions suivantes :

- Vendredi après-midi : partie administrative ordinaire.
- Samedi matin : interventions de la nouvelle agence de Marketing sportif, des agents MMA et de la représentante de la Fédération Française de Sport Adapté
Rapports des Commissions Fédérales dont Discipline, CNC, Médicale, Informatique, Jeu Provençal, Coupe de France, Communication, Arbitrage, Handicap, Répartition des équipes CDF...
- Samedi après-midi : suite de l'ordre du jour.

La réunion du Comité Directeur Fédéral aura lieu le jeudi à 17 heures.

Le Conseil d'administration de la SAOS se tiendra le jeudi à 10 h. et l'Assemblée Générale annuelle le vendredi matin comme d'habitude à 10 H.

VIII. RAPPORTS DES COMMISSIONS :

A. ARBITRAGE:

1. EXAMENS :

TOUS les examens d'arbitres (national, ligue et départemental) doivent impérativement se dérouler le même jour dans tous les Départements et Ligues. Ces examens se déroulent toujours **le dimanche qui suit le congrès national**, à savoir pour 2014, le dimanche 19 janvier.

En ce qui concerne les arbitres qui souhaitent intégrer le pool, les tests se dérouleront à la même date, au siège de la Fédération. L'arbitre, national depuis au moins 3 ans, âgé de moins de 55 ans, doit envoyer sa candidature à la FFPJP avant la fin de l'année civile.

Questionnaires examens 2014 :

La commission établit les questionnaires des examens de ligue et département. Pour ce dernier, le questionnaire portant sur le jeu provençal est simplifié au maximum et se réduit aux différences qu'il y a avec la pétanque.

Ceci a été fait pour que TOUS les Comités fassent passer cette épreuve à leurs candidats. La CNA demande aux Comités de préparer leurs candidats et de présenter cet examen départemental avec ses deux parties : pétanque et jeu provençal.

Résultats de l'examen national 2013.

Les candidats qui avaient obtenu la note de 17 sur 20 ont donné satisfaction aux épreuves pratiques et orales lors des différents championnats de France et sont donc proposés arbitres nationaux :

BOSCO Roger-Jacques CD13, **COUFIGNAL Patrick** CD47, **DELORME Frédéric** CD41,
PHILIPPE Stéphane CD91, **ROUE Mickael** CD 45 (Changement de département CD29 en 2014)
TACCON Christophe CD82, **VIDAL Evelyne** CD92

Chaque candidat sera accompagné la saison prochaine par un membre de la CNA sur la première compétition nationale qu'il dirigera. Le rôle de la CNA est de l'aider et de lui fournir un document de critères à respecter.

Candidats à l'examen national 2014.

8 ligues représentant 11 comités ont présenté des candidats au prochain examen national : ce sont : Ligue Aquitaine **SMIALY Jacques** CD33, Ligue Bretagne **CANEVET Didier** CD22, **LARREUR Yvon** CD29, Ligue Champagne-Ardenne **LANTSOGHT Daniel** CD51, Ligue Franche-Comté **DI ROSA Eric** CD90, Ligue Languedoc-Roussillon **RIVES Daniel** CD11, Ligue Lorraine **PAVOT Thierry** CD 88, Ligue Midi-Pyrénées **ASTIE Jean-Michel** CD81, **TECHENE Bernard** CD65, Ligue Rhône-Alpes **DELAUNE Frédéric** CD74, **MELVE Yves** CD26.

Ces candidats doivent se présenter au siège à Marseille, le dimanche 19 janvier 2014 à 9h. Ils ont 3 heures pour les épreuves écrites. Les différents frais (déplacement, hébergement et restauration) sont à la charge des Ligues ou Comités qui peuvent contacter le secrétariat du siège pour les réservations.

Examen européen 2013:

A cet examen mis en place pour la première fois cette année par la Confédération Européenne de Pétanque, la FFPJP a présenté 2 candidats. Ont été reçus : Patrick BUGEAT CD33 et Didier SCHMITT CD57. Le Comité Directeur adresse ses félicitations aux récipiendaires.

2. RÉCOMPENSES AFCAM.

Comme chaque année, nous proposons de récompenser :

- dans la catégorie arbitre espoir : Jean-Paul ATTARD CD34
- dans la catégorie arbitre confirmé : Patrick COLLIN CD 95

Les trophées leur seront remis lors de l'Assemblée Générale de l'AFCAM, le vendredi 7 mars 2014 au CNOSF à Paris.

Composition de la sous commission nationale :

Patrick GRIGNON (président), Michel COSTE, Patrick DESSAY, Jean-Claude GÉRONIMO, Georges MALLETT, et Didier JANDARD (Suppléant)

Pour les championnats de France, la CNA souhaite que les arbitres soient considérés et logés dans le même hôtel pour favoriser le covoiturage sur place.

3. PROPOSITIONS DE LA CNA.

La CNA souhaiterait avoir la possibilité de voir les candidats à l'examen national sur le terrain d'un championnat de France **avant** de passer l'écrit. Cette formule ne pourrait se faire qu'à partir de 2015 et impliquerait que les candidatures soient reçues à la fédération avant les Championnats de

France, par exemple pour le conseil des ligues de février. Les candidats ne pourraient prétendre passer l'écrit que s'ils satisfont aux épreuves orales et pratiques sur le terrain. Cette formule mettrait en avant l'importance de la pratique sur le terrain, ce qui est primordial pour un bon arbitre.

Cette proposition sera chiffrée et présentée au Conseil National de février 2014.

Après un long débat, la CNA revient sur l'interdiction d'arbitrer des dirigeants. Elle propose que cette interdiction ne s'applique qu'aux Présidents : un Président de Comité n'officialie pas dans son département, un Président de Ligue n'arbitre pas dans sa ligue, et le président fédéral n'officialie pas. Par contre, elle voudrait que les membres des Comités, des Ligues et de la Fédération puissent officier quelle que soit leur circonscription.

Le Comité Directeur maintient l'interdiction d'arbitrer aux Présidents. Les membres des Ligues et Comités peuvent arbitrer sauf les membres du Comité Directeur de la F.F.P.J.P.

4. **HARMONISATION DES RÈGLEMENTS.**

Jean-Claude DUBOIS souhaite que nous nous penchions sérieusement sur une harmonisation des règlements. La tâche est compliquée, mais nous devons tout d'abord :

- Rechercher tout ce qui se contredit dans nos divers textes, épurer...
- Rechercher comment regrouper tous nos règlements en un seul petit livret.

Les membres de la CNA ont ainsi à faire du travail de recherche jusqu'à la prochaine réunion, qui se déroulera les 5 et 6 avril 2014 au Bourget. Didier JANDARD se charge d'organiser la logistique. Ils seront aidés par deux pétanqueurs arbitres de foot, messieurs PHILIPPE et RAYMAKERS. Le résultat de cette réunion sera communiqué au président de la commission « Uniformisation des Règlements et Compétitions »

5. **FORMATION DES ARBITRES**

Encore beaucoup de problèmes dans ce domaine ; en effet certains Comités n'organisent jamais de formation pour les arbitres. La CNA rappelle que c'est obligatoire au moins une fois par an, c'est la réglementation de la Fédération. Il est vrai également que lorsque les Comités organisent ces formations, très peu de collègues sont présents, d'où leur difficulté d'appliquer les règlements sur les terrains. Les formateurs de la CNA sont à la disposition de tous les Comités et toutes les Ligues. Il semble que nous devons faire mieux passer ce message car il est regrettable que nous n'ayons que peu de demandes.

Pour rappel, les formateurs de la CNA sont : Evelyne CHAPILLON, Jean-Claude DESMULIE, Jean-Claude DUBOIS, Patrick GRIGNON, Georges MALLET et Didier SCHMITT.

Tous ces formateurs, ainsi que tous les référents ont un ensemble d'outils identiques pour animer les réunions.

La CNA demande aux référents départementaux de favoriser la mise en place, au moins une fois par an, d'une réunion de remise à niveau et d'harmonisation des interventions.

Le deuxième film sur l'arbitrage, tourné à Marseille par Claude STIRMEL, est en phase de finition et doit être à disposition des formateurs dès la fin de cette année. Cela sera un outil supplémentaire pour la formation des arbitres.

6. **QUESTIONS DIVERSES**

Il a été proposé d'écrire un document commun à tous les arbitres pour les consignes à donner avant les compétitions.

Il signale que dans certains nationaux, les terrains sont trop étroits, certains ne font même pas trois mètres de large. Il faudrait que la Commission des nationaux en tienne compte pour les désignations.

Les arbitres nationaux qui interviendront dans les concours du début 2014 qui n'étaient pas mentionnés dans le calendrier sont :

- 25 et 26 janvier 2014 : Poitiers, Jean-Pierre NAUDIN

- 1 et 2 février 2014 : St-Pierre-les-Elbeuf, Patrick DESSAY
- 8 et 9 février 2014 : St-Pierre-les-Elbeuf, Patrick GRIGNON

Il a été demandé d'augmenter les indemnités des arbitres du pool. Demande refusée par le Comité Directeur.

RAPPEL TENUES

Rappel : Le document sur les tenues a déjà été approuvé lors du Comité Directeur de novembre 2011.

Une chaussure fermée est une chaussure qui ne laisse voir la peau ou la chaussette, d'aucune partie du pied.

La tenue officielle d'arbitre est la suivante : maillot rayé, pantalon noir et blouson noir.

Les Présidents de Ligues doivent impérativement communiquer aux organisateurs de concours inscrits au calendrier des concours Nationaux le nom des arbitres désignés pour officier sur ces compétitions.

B. NATIONAUX

Un projet de définition des Concours Événementiels est en cours d'établissement. Il sera finalisé lors de la prochaine réunion du Comité Directeur F.F.P.J.P. du 09 Janvier 2014.

Dans tous les cas, une convention sera signée entre la F.F.P.J.P. et les organisateurs qui souhaitent mettre en place de nouvelles compétitions qui ne rentrent pas dans la cadre des concours inscrits au calendrier actuel.

1. Suivi des concours nationaux, internationaux et propagandes après le 8 septembre 2013

- N° 167 Bellerive sur Allier : ce concours est un semi-marathon et ne correspond pas à la formule fédérale. Le Comité Directeur a décidé de lui enlever le label de National.
- N° 103 Dreux : participation insuffisante pour une 1^{ère} édition maintenu pour 2014
- Courriers reçus depuis le dernier Comité Directeur
- N°42 - Yzeure (03), N° 44 - Chevagnes (03) demandant de conserver le label national : le Comité Directeur confirme le refus du label.
- Sarrola (Corse) : maintenu car c'était une 1^{ère} édition

Tous les nationaux relevés avec des erreurs qui sont bien trop nombreux (frais participation, nombre d'équipes positionnement cadrage, etc..) feront l'objet d'une lettre de rappel adressée directement par la Fédération.

2. Actions correctives

- Suppression des inscriptions à 1 ou 2 joueurs : OUI l'inscription doit comporter 3 noms en tripléte et 2 noms en doublette avec N° licences
- Règle des 45% pour le montant total à distribuer aux 8 premières équipes : l'analyse de ce qui est appliqué sur le terrain par les organisateurs révèle pour les 3 dernières années :

2012 : 32 % en moyenne avec écart type de 10

2013 : 35 % en moyenne avec un écart type de 9

La proposition pour 2014 est d'appliquer la règle collant le plus au terrain qui se situe dans la fourchette : mini : 0.25 (25%) – maxi : 0.50 (50%)

Le Comité Directeur s'est prononcé favorablement et le règlement sera modifié en ce sens pour 2014.

- Frais d'inscriptions nationaux et internationaux jeunes : actuellement un paiement de 100€ est demandé.

Le Comité Directeur s'est prononcé favorablement pour la gratuité des inscriptions à compter de 2015

- Adresses mail des organisateurs (déjà fait sur document inscription)
- Le Listing des délégués désignés sera accessible sur le site internet de la F.F.P.J.P.
- Un courrier type de rappel sera envoyé à tous les organisateurs concernant :
 - La délégation : l'organisateur doit immédiatement prévenir s'il n'a pas de délégué
 - La dotation annoncée doit être respectée quel que soit le nombre d'équipes
 - Frais de participation
 - Gestion informatique avec « Gestion Concours »
 - Répartition des indemnités
- Positionnement du cadrage : Poule 2^{ème} partie après poule et en ED 3^{ème} tour à indemniser
Poule :
2 parties terminées avant repas
1^{ère} partie après poule à indemniser à hauteur des frais de participation
- Calcul des prix
Se fait sur les équipes inscrites
Attention à la nouvelle règle : fourchette 25% à 50%

Le non-respect de ces rappels conduira à la perte du label national l'année suivante.

- Simplification du formulaire d'analyse qualitative :
 - Classement de 0 à 3 au lieu de 0 à 5
 - Pour le critère de participation nationale, le fichier actuel GCZ va être adapté (Didier SCHMITT) pour utilisation EXCEL par « Gestion Concours »
- Listing des référents régionaux pour les nationaux : nous restons toujours dans l'attente
- Sensibilisation et formation des délégués de nationaux :
 - **Une 1^{ère} session sera faite lors du Congrès de MACON le vendredi matin avant l'AG de la SAOS**
 - **La 2^{ème} session aura lieu au siège lors du CN de Février 2014**

Mise à jour des règles sur le calendrier des nationaux, suivant le compte rendu de septembre.

- Les barèmes des Nationaux ont été revus :

Supra national triplète senior : 7000 € minimum / Supra national triplète féminine : 4000 € minimum / Supra national doublette féminine : 3000 € minimum / National triplète senior : 4000 € à 5000 € / National doublette senior : 2500 € minimum / National triplète féminin : 1500 € minimum, puis 2100 € minimum en 2015 / National doublette féminin : 1050 € minimum, puis 1400 € minimum en 2015 / National triplète mixte : 1500 € minimum, puis 2100 € minimum en 2015 / National triplète vétéran : 1500 € minimum / National provençal triplète : 5500 € minimum

- Nombre d'équipes (barème de participation) à atteindre en féminines Supra ou international :
Triplètes : 100 équipes
Doublettes : 100 équipes

C. CNC :

1. Bilan phase championnat 2013

Bon déroulement dans l'ensemble.

A relever dans les points négatifs 5 forfaits au total dont 4 forfaits généraux et deux plaintes pour « tricheries » dans le Groupe CNC2-C.

- Un forfait de journée dans le groupe CNC3-A

- AMIENS (80) – première journée à 2 matchs – sanction financière uniquement
 - Forfaits généraux survenus après élaboration du calendrier officiel et avant le début du championnat (+/- 1 mois)

CNC2 :

Groupe VALENCE - Ruisseau de la Marquise (26)

Groupe a (73)

CNC3 :

Groupe JAUNAY CLANNAISE (86)

Groupe ALBI (81) – forfait sans préavis et sans répondre aux mails

Ces 4 clubs ont été sanctionnés au plan sportif, rétrogradés directement en CRC où leurs Ligues respectives ont pouvoir d'augmenter cette sanction sportive et au barème prévu sur le plan financier.

Cette façon de faire n'est pas tolérable et engendre une gêne considérable pour les autres équipes de leur groupe. L'atteinte ainsi portée au bon déroulement du CNC n'est pas supportable !

Ces clubs avaient tous signé leur participation sur l'honneur au moyen de la fiche d'inscription faite en début d'année. Il est demandé aux clubs participant de respecter leur engagement et de s'abstenir dans le doute car les équipes souhaitant rester en CNC ou monter en CNC3 ne manquent pas.

Plaintes pour « tricheries » en CNC2-C

- Deux clubs à savoir La Boule LAMPONAISE (24) et La Boule Sulfureuse de GREOUX (04) ont porté réclamation pour « matchs arrangés » à leur détriment dans ce groupe.

- Une enquête a été immédiatement menée par courriers par le Comité de Pilotage CNC. Celle-ci est terminée mais ne permet pas d'arriver à une conclusion nette. Les clubs seront convoqués pour « entretien contradictoire » devant le Comité de Pilotage CNC au siège de la FFPJP le 14/12/2013 à 14 :30.

Il est fort regrettable que le Jury n'ait pas été réuni, cette affaire aurait pu être réglée sur place sans aboutir aux réclamations.

Apporter la preuve de « match arrangé » n'est pas chose aisée (d'autres disciplines que nous le savent) mais dans le cas où la tricherie serait avérée, les sanctions sportives seront exemplaires.

En aucun cas, nous ne saurons tolérer que l'esprit sportif soit bafoué dans cette compétition symbole du fair-play.

En mesures correctives pour faciliter les réunions de Jury nous pouvons déjà annoncer que l'encadrement des phases championnats sera renforcé en étant délégué en majeure partie aux des membres du Comité de Pilotage CNC, aux membres du Comité Directeur et aux Présidents de Ligues notamment lors de la 3^{ème} journée. Les Arbitres principaux seront désignés externes à la Ligue organisatrice par la Commission Nationale d'Arbitrage.

2. Bilan de la Finale CNC 2013

Que du bonheur en allant jusqu'au bout du suspense avec 3 finales sur 4 qui sont allées au tir de précision. Que d'émotions partagées sur et autour du podium.

L'aménagement du programme, vis-à-vis de l'an dernier, ajouté aux petites modifications prises sur place, a permis un déroulement satisfaisant de cette finale à 30 équipes au total. Nous avons pu terminer les 3 soirs à 21h00 avant repas en commun.

Merci aux acteurs de la WEBTV qui a connu une bonne audience.

Toutes nos félicitations et remerciements aux bénévoles et dirigeants de la Ligue Haute-Normandie ainsi qu'aux cadres techniques de la DTN qui ont apporté une aide précieuse et efficace dans les divers ateliers Féminins et Jeunes.

La gestion de la compétition s'est révélée serrée avec 30 équipes malgré 64 terrains à disposition et l'augmentation prévisible des équipes jeunes va nous imposer de séparer les finales CNC et Jeunes en 2014.

Pour les Jeunes, si nous conservons les « ententes de clubs » en 2014, nous demanderions 1 éducateur principal pour chaque équipe.

La Ligue Haute-Normandie a d'ores et déjà demandé l'organisation de la Finale CNC 2014 au Boulodrome Couvert « Espace Henri SALVADOR » de SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF (76) qui bénéficiera du chauffage.

Toutes les suggestions des clubs et des joueurs ont été entendues par les membres du Comité de Pilotage CNC et feront l'objet d'aménagement et d'amélioration de nos règlements.

L'immense SUCCES de cette Finale CNC va exiger de lui donner un cachet supplémentaire !

3. Versement des indemnités fédérales et du fonds de ristourne

La répartition du fonds de ristourne de 30 000€ aux clubs les plus fidèles depuis l'instauration du CNC sera étudiée au prochain Comité de Pilotage CNC du 14 décembre 2013. Les sommes, après acceptation du Comité Directeur seront versées aux clubs concernés en même temps que les indemnités fédérales courant janvier 2014.

4. Calendrier CNC 2014

Les dates butoirs de la Coupe de France et l'insertion du Championnat d'Europe des Jeunes à BASSENS (33) les 8 et 9 novembre 2014 auxquelles s'ajoutent la demande, quasi unanime des clubs, de ne pas faire 3 dates rapprochées en phase championnat et d'avoir la Finale espacée de la 3^{ème} date, a été entendue et le calendrier 2014 est redéfini de la façon suivante.

- Première journée : 04 et 05 octobre 2014
- Deuxième journée : 18 et 19 octobre
- Troisième journée : 1^{er} et 02 novembre (probable Finale CNC Jeunes sur un des sites)
- Finale CNC : 22 et 23 novembre 2014

La proposition de ramener la phase championnat de 3 journées à 2 n'a pas été retenue.

5. Règlement CNC

Pour éviter toutes sources d'erreurs comme survenues cette année, tous les règlements CNC ne seront mis que sur le site CNC et nulle part ailleurs. La rubrique du portail aura un lien direct avec celles du site CNC.

Les principales modifications envisagées pour les divers règlements CNC et qui seront finalisées le 14 décembre 2013 sont reprises ci-après.

- Joueurs « brûlés » :

Ce problème persiste et ennuie les clubs. La F.F.P.J.P. ne souhaitait pas légiférer dans le domaine de la composition des équipes. Cependant au vu des disparités des potentiels des clubs, nous sommes amenés à donner un cadre fédéral aux Ligues et CD, qui devront mettre, ce qu'ils auront choisi dans les propositions ci-après, dans leurs RI respectifs pour régler la participation d'un joueur de division supérieure en division inférieure.

- Etablissement de listes de joueurs (la liste peut être évolutive en cours de saison)
- Limiter à 2 joueurs max d'une division supérieure sur la feuille de match
- Un joueur ayant disputé 3 matchs dans une division ne pourra plus descendre en

division inférieure

- Participation des Féminines :

Le CNC est ouvert aux féminines sans limite. Depuis l'introduction du CNC-Féminin, il nous est demandé de ne plus l'autoriser. On ne change pas et les féminines peuvent jouer l'un et l'autre.

- Amendes pour forfaits :

Elles sont à augmenter impérativement pour faire que leur coût soit au moins équivalent ou supérieur à un non déplacement. Les amendes sont indicées suivant le niveau du CNC et le moment du forfait.

Les amendes financières sont indiquées à partir de 2014 avec des montants max à ne pas dépasser. Les Ligues et CD peuvent minimiser ces sommes mais doivent indiquer les montants choisis dans leurs RI respectifs. Les montants CNC seront appliqués à la hauteur citée.

- Forfait de match
CDC : 100€
CRC : 150€
CNC : 200€
 - Forfait général après élaboration du calendrier et en cours de compétition
CDC : 400€
CRC : 600€
CNC : 1000€
 - Encadrement des phases championnats
Membres du CP CNC + Comité Directeur FFPJP + Présidents de Ligue
Arbitres Nationaux désignés par la CNA
 - Jury : précisions données sur ses modalités de convocation et ses pouvoirs
 - Critères de Classement
Hors de question d'enlever le match nul.
Les critères de classement seront précisés en cas d'égalité
 - En cas d'égalité parfaite entre 3 équipes on appliquera le critère mini – championnat entre les 3 concernés (mini –championnat entre elles).
 - Finale CNC : les groupes ne seront plus considérés comme une phase championnat mais comme un mode de poules de qualification pour la finale et nous appliquerons le départage au tir entre 2 et pareil entre 3 équipes à égalité et en cas de nouvelle égalité on irait à la « mort subite ».
 - Remplacement
Il sera permis de ne pas effectuer un remplacement demandé dans les mêmes conditions que quand il est demandé, mais il ne pourra plus l'être ensuite.
 - Tenue vestimentaire
Nous restons sur le « haut identique » avec identification du club. La tenue club étant fortement recommandée.
6. Règlement CNC – Féminin
- Ententes : ajouter au règlement que les ententes de clubs ne sont pas acceptées au niveau national.
 - Atelier Tir :
Il sera laissé au choix des Ligues et CD que l'atelier de Tir pourra se faire suivant le mode simplifié ou suivant la formule Championnat du Monde.
Préciser au règlement que la Triplette et le Tir se font en même temps et que même si l'atelier est fait en séparé pour raisons de facilité d'organisation « La joueuse désignée pour le Tir, a donc de fait été « sortie » pour cette épreuve de Tir et ne peut donc pas faire partie de la Triplette et ni remplacer dans la Triplette ».
 - Remplacements : une joueuse sortie en « phase doublette » ne peut plus revenir dans celle-ci mais peut rentrer ensuite dans la « phase triplette » et / ou l'atelier de Tir.
 - Critères de classement : identiques à ceux du CNC
Goal Average : l'épreuve de Tir pouvant donner trop de points d'écart, le goal average du Tir sera comptabilisé avec +13 points maximums
Cas d'égalité en matchs de barrages : épreuve de tir pour départager les équipes à égalité puis si nouvelle égalité on passe à l'épreuve de tir dite « mort subite ».

7. Règlement CNC – Jeunes

- Distances de jeu : lorsqu'ils jouent ensemble, s'applique la distance de la catégorie supérieure : Benjamins /Minimes : 5-8m et Cadets/Juniors : 6-10m
- Ententes : malgré une demande d'homogénéité de l'une ou l'autre Ligue ; il est décidé que les Ententes de clubs (max 3 clubs) sont maintenues dans le but de favoriser la pratique des jeunes tant que les effectifs ne sont pas suffisants. Il est rappelé que les ententes sont souhaitées de proximité géographiques et qu'elles sont soumises à l'autorité des CD.

La composition des équipes n'est pas restrictive en nombre de benjamins et de cadets a été enlevée.

- Classement : Préciser les notions d'épreuves en cas d'égalité notamment chez les benjamins / minimes car ce sont 2 joueurs différents, un pour l'atelier tir et l'autre pour l'atelier point.

8. Règlement commun

- Les règlements CNC Féminin et Jeunes sont établis pour spécifier leurs différences avec celui du CNC.
- Il sera rajouté dans ceux-ci que pour tout ce qui concerne le domaine général comme la gestion, les forfaits, la discipline etc...qu'il faut se rapporter au règlement du CNC.

Tous ces points seront précisés au prochain Comité de Pilotage du 14 décembre 2013 puis soumis au Comité Directeur du 9 Janvier 2014 avant d'être exposés au Congrès de MACON.

D. MEDICAL :

1. Contrats

Les contrats vont être faits à chacun des intervenants pour la saison 2014
Une demande d'augmentation des vacances de 20 euros a été formulée.

2. Suivi Médical Réglementaire

Etat actuel du suivi :

Sur le plan quantitatif : à noter des modifications de la liste donc 52 au lieu de 50.

Bon taux sur la première visite avec 88 % de visites complètes, 2 % n'ont rien fait soit une personne et 5 sont incomplets avec essentiellement une carence de consultation dentaire.

Sur le plan qualitatif : beaucoup de pathologies en rapport avec le surpoids et des anomalies sur le plan lipidique, peu sur le plan locomoteur. Envoi au médecin traitant d'un courrier à faire par le docteur MARBLE après information du sportif concerné par le médecin fédéral.

Modification à prévoir pour l'année prochaine : essayer de modifier le contenu du suivi officiellement en retirant la V2 et en ajoutant le bilan lipidique.

Compte rendu au ministère : faire bilan du suivi en demandant les modifications évoquées plus haut.

3. Dossier Médical Informatique:

La poursuite du projet doit être mise en place car tout le monde y trouve un grand intérêt.

Site informatique COMED : c'est la meilleure des solutions : un site ou nuage pour que tout le monde aille noter ses observations au fur et à mesure de l'année : médecin des EDF, kinés des EDF, médecin du SMR. Cela nécessite sécurisation ; des codes vont être donnés à chacun pour entrer les données.

4. Encadrement Médical :

Championnat de France : essayer de mettre un kiné sur place sur certains championnats.

Intérêt de créer un réseau de kinés en France pour le traitement et le suivi des pathologies vues en sélection.

Essayer d'améliorer l'organisation lors des stages pour prévoir des modalités de prises en charge optimale en compétition.

Compétitions internationales : une répartition est faite entre les kinés et la liste des déplacements utiles pour le médecin des équipes de France.

5. Lutte anti-dopage :

- La liste des compétitions a été envoyée à l'AFLD
- Sport Protect : renouvellement du contrat avec inscription de tous les athlètes de la liste de Haut-Niveau, des médecins et aussi des kinés, cela s'avère être un très bon outil.
- Etablir un document pour les mineurs à faire signer par les parents afin d'autoriser les prélèvements sanguins.

6. Sport-Santé :

L'utilisation de boules souples qui vont bientôt être commercialisées pour débiter des actions dans les maisons de retraite : formation par des cadres, des animateurs de la maison de retraite et définir les objectifs en partenariat avec la société GDP VENDOME.

Pour maladies chroniques et les handicaps notables, discuter de la réglementation et éventuellement d'un examen médical par un médecin de la commission médicale : à voir en comité directeur.

E. COMMUNICATION :

La plaquette fédérale destinée à la communication auprès des élus, des partenaires ou autres a été validée définitivement. Environ 7 000 exemplaires seront imprimés et à ce jour, 11 Ligues nous ont rejoints.

Les cahiers des charges des Championnats de France ainsi que du Congrès National ont été mis à jour et adoptés par le Comité Directeur. Une nouvelle répartition des subventions est validée avec une affectation en fonction du respect de certains points. En cas de non respect, baisse de la subvention correspondante.

Pétanque Tour 2014 : sur les 4 étapes, celle de Toulouse est quasiment actée les 2 et 3 mai 2014.

Il a été décidé de varier, dans la mesure du possible, les lieux d'accueil, et les jours de démonstration.

La recherche d'un public large et varié a été confirmée et il est proposé d'effectuer cette animation les vendredi et samedi.

L'objectif à atteindre étant la prospection vers les jeunes et les nouveaux pratiquants.

Les villes qui ont été contactées : STRASBOURG, LILLE, NANTES, REIMS, BORDEAUX, VERSAILLES et TOULOUSE.

Dans l'optique de diversifier la demande, il a été proposé d'organiser, des étapes à la mer et à la montagne. Nous n'avons que 4 étapes, pour notre calendrier, 2 grandes villes, 1 étape Montagne (Chamrousse ou et Le Grand Bornand) et une étape sur les grandes aires d'autoroutes (A 7 et ou A 75) lors des grands chassés croisés de l'été, ont été retenues.

Nous allons également sensibiliser les Comités Départementaux et les Ligues qui accueilleront les différentes étapes. Un éducateur sera présent sur les sites. Tous les détails d'organisation seront précisés lors de notre prochaine réunion de Février.

Participation des Joueurs : Comme pour les autres années, nous solliciterons nos joueurs des équipes de France Champions du Monde, Equipes de France Jeunes et Féminines, les Espoirs avec l'aide de la DTN, et si besoin des Champions Locaux.

Le montant des prestations des joueurs et speakers reste inchangé.

Il faudra voir également les cadeaux offerts (tee-shirts, buts, etc.). Etudier la possibilité d'un tee-shirt Pétanque Tour (sans date, ni année).

La possibilité de la présence d'un stand du Comité ou de la Ligue où nous pourrions vendre des produits SAOS (Définir la faisabilité).

Il a été évoqué la participation d'un ou deux partenaires, dont les modalités n'ont pas encore été définies.

F. D.T.N

La Fiche de poste de M. ATZENI Olivier a été validée par le Comité Directeur. En sa qualité de Conseiller Technique Fédéral, il aura notamment pour missions propres le développement de la pratique envers les différents publics et la coordination administrative des collectifs seniors et jeunes. Il est embauché en CDD de 2 ans avec un temps de travail modulé sur l'année.

La Procédure de labellisation des Ecoles de Pétanque a été présentée pour les années 2014 et 2015. Toutes les informations seront transmises aux Comités départementaux et aux ligues lors de la prochaine assemblée générale. Leur évaluation s'appuiera sur 4 axes à savoir :

1. Les effectifs
2. L'encadrement
3. Les animations
4. Les structures d'accueil

Le nouveau mode de qualifications aux championnats de France jeunes a été envoyé à chaque ligue pour validation lors de leur future réunion. A ce jour, seule la ligue de Lorraine a répondu. Pendant le week-end, la ligue de Basse Normandie a validé la sienne. Toutes les ligues devront avoir répondu pour la fin de l'année 2013. Sinon une relance sera faite au tout début 2014 pour disposer de toutes les modalités lors de la prochaine AG de la Fédération.

Suite au changement de DTN de la FFSA, il est prévu une réunion d'échanges entre nos deux fédérations afin de planifier nos prochaines actions communes. Elle est programmée le jeudi 19 décembre au siège de la FFSA à Paris. Claude CARBONNIER sera présent pour ces échanges.

1. Projet « Formaboubles » :

Le Comité Directeur a reçu M. Lionel ABERT, C.T.N. de la Fédération des Sports Boules afin d'envisager des actions communes dans le domaine de la formation.

Il a été proposé dans un premier temps de travailler ensemble sur la partie transversale du Diplôme d'Etat soit les UC 1 et 2 afin qu'elles puissent être effectuées en interne sans passer par le CNED.

Il existe aujourd'hui un BP JEPS Activités Sportives pour Tous et une Unité Complémentaire Capitalisable (UCC) pour la Pétanque. Le but est de former des animateurs de bouledromes et des agents de développement.

Il pourrait être envisagé de créer et de mettre en place un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) commun aux deux fédérations.

Il pourrait également être mis en place un site internet commun sur la formation.

Les deux Fédérations souhaitent donc mettre en œuvre des actions communes de formation et un site Internet. Une entité interfédérale dont l'objet serait le développement, la formation et l'emploi est à l'étude.

2. Haut Niveau :

Les Championnats d'Europe masculins se sont déroulés à Rome du 10 au 13 octobre 2013. L'équipe de France composée de MM. MALBEC Kevin, ROCHER Dylan, FELTAIN Jean, et RADNIC Zvonko, a remporté la médaille d'or. Dylan Rocher a aussi remporté le titre au tir de précision devant le prodige Italien Diego Rizzi. Il faut noter la formidable finale entre la France et Monaco.

Les Championnats du Monde Féminin qui ont eu lieu à Montauban (82) ont été remportés par les Thaïlandaises pour le Triplette et la Cambodgienne pour le Tir de précision. Les deux équipes de France, de niveau différent, ont été battues par de meilleures équipes. A noter un problème de comportement de la part de Mme GERMAIN Marie-Angèle qui a été exclue de la liste des Sportifs de Haut Niveau.

Les Championnats d'Europe Espoirs ont eu lieu en octobre à Düsseldorf. Les deux équipes de France ont remporté la médaille d'Or. Les masculins ont remporté les 4 éditions de cette compétition. Il a été souligné la performance de Logan AMOURETTE dans la doublette finale et de Dylan Rocher en Tête-à-Tête. Chez les féminines, après deux échecs consécutifs en finale contre l'Allemagne, la France a retrouvé la plus haute marche du podium.

La Coupe des Confédérations s'est déroulée en Chine du 1^{er} au 3 novembre. L'équipe de France composée de MM. PUCCINELLI Jean-Michel GRANDET Thierry et FOURNIE Romain, encadrée par Olivier ATZENI, a perdu en finale 11-13 contre la Thaïlande. En revanche Jean-Michel PUCCINELLI a brillamment remporté l'épreuve du tir de précision face à une belle opposition avec les meilleures spécialistes de la discipline.

Le stage inter-zones sera organisé à Nîmes le dernier week-end de novembre. Il regroupera 32 jeunes juniors et 28 espoirs féminines. Ces deux stages permettront de reconstituer ces deux collectifs avec les athlètes déjà repérés la saison dernière.

3. Relations Ministérielles :

PARCOURS DE L'EXCELLENCE SPORTIVE

Le Parcours de l'Excellence Sportive (P.E.S.) a été envoyé au Ministère. Il présente le bilan des résultats sportifs de l'olympiade 2009-2012 avant d'exposer la stratégie de préparation des équipes de France. Les premiers retours sont satisfaisants. La stratégie fédérale sur le Haut Niveau devrait être validée lors de la prochaine commission du Conseil national du Sport.

LA LISTE DE HAUT NIVEAU

La nouvelle liste des athlètes de Haut-niveau a été validée. Il y a toujours 52 sportifs sur la liste (5 sortants pour 5 entrants). Elle est officielle depuis le 1^{er} novembre.

LA CONVENTION D'OBJECTIFS 2014

Après la rédaction de la Convention 2013 en début de saison, il faut rédiger la convention 2014 avant la fin de l'année 2013.

La réunion de concertation avec les services de l'état est programmée le vendredi 20 juin. La programmation de ces échéances n'est pas simple car nous ne disposons pas encore des bilans de 2013 et le budget 2014 reprenant les orientations fédérales n'est pas encore étudié par la commission des finances qui se réunira le vendredi 13 décembre.

LA CONVENTION CADRE

Lors de cette réunion, la convention cadre sera discutée pour savoir si la dotation d'un cadre supplémentaire pourrait être envisageable au cours de l'olympiade. Les dernières discussions avec les services concernés du Ministère indiquent que cette éventualité n'est pas impossible eu égard à leur première tendance proposée au Directeur des Sports. Il faudra attendre l'arbitrage du cabinet de la Ministre pour connaître les dernières orientations.

4. Formations :

5. 52 formations Initiateurs ont été réalisées en 2013, soit 628 initiateurs formés.

Suite à la décision du comité directeur de septembre, la formation « initiateur » coûtera 10€ par candidat à partir de 2014. Ce coût comprendra les frais logistiques, la carte, le diplôme et l'écusson pour chaque candidat. Les comités n'auront donc plus à acheter l'écusson.

Ces documents continueront à être envoyés aux comités et ce sont ces derniers qui redistribueront aux candidats.

Les directives BF 1 ont été envoyées aux ligues et aux comités. 10 ligues ont déjà fait un retour concernant leur date de formation et 3 ont aussi envoyé les chèques et les fiches de candidatures.

L'examen est commun pour chaque ligue ; il se déroulera le 1^{er} week-end de février. Un mail va être envoyé aux ligues en décembre pour connaître le nom et le mail de la personne responsable de la formation. Les sujets d'examen ainsi que les grilles de notations seront envoyés mi-janvier à ces personnes et uniquement à elles pour éviter les fuites.

L'examen du BF 2 a eu lieu le 2 novembre sur 3 centres :

- A Reims, 16 candidats, 13 réussites
- A Montauban, 14 candidats, 13 réussites
- A Nîmes, 11 candidats, 8 réussites

Soit un total de 34 candidats admis pour 41 candidats présentés.

Les cartes, diplômes et écussons ont été envoyés directement aux candidats et pour information, les ligues et comités des candidats admis ont reçu par mail le scan de la carte et du diplôme. L'objectif des 3 centres a été atteint puisqu'il y a eu 41 candidats en 2013 contre 13 en 2012.

La DTN envisage de recommencer sur 3 nouveaux centres l'an prochain dont un proche de la Bretagne et de la Normandie.

BF3 : En projet l'ouverture d'une session en 2014 à partir de septembre. Le coût de cette formation, les dates, les lieux, la logistique... vont être définis très prochainement et présentés au comité directeur de Janvier.

Unité Capitalisable Complémentaire Pétanque :

Ouverture d'une session au CREPS d'Aix en Provence en décembre 2014 jusqu'en mai 2015 pour les titulaires du BP JEPS APT ou les personnes en formation de ce diplôme.

Diplôme d'Etat Pétanque :

Une autre session est envisagée le deuxième semestre 2015 s'il y a suffisamment de candidats intéressés.

G. INFORMATIQUE & CATEGORISATION

La mise à jour s'est bien déroulée.

CLASSEMENT NATIONAL de la F.F.P.J.P.

Réalisé par l'intermédiaire de Geslico suivant les résultats de l'année sur tout le territoire.

Pour Le classement des joueurs : son intitulé sera modifié, il sera affiné en incluant tous les concours inscrits au calendrier, Nationaux, Internationaux, Supra et non plus seulement les Triplettes. Des propositions seront faites pour l'attribution de points tenant compte de la répartition géographique des participants (en fonction du pourcentage des joueurs extérieurs au territoire de la Ligue sur lequel se joue le concours).

1) MASCULINS: Championnats de France (Triplettes seniors, Doublettes seniors, Individuel et Mixte), tous les Nationaux, Supra, Internationaux et Evènementiels inscrits au calendrier.

2) FEMININES : Championnats Individuel, Doublettes et Triplettes, Mixte et les Nationaux, Supra, Internationaux Doublettes et Triplettes inscrits au calendrier.

3) JEU PROVENCAL : Championnats de France et nationaux inscrits au calendrier.

Les juniors seront inclus car ils peuvent jouer en seniors.

Toutes les compétitions organisées à partir d'un classement de joueurs devront appliquer notre classement individuel national officiel pour recevoir un agrément fédéral indispensable

La mise à jour annuelle s'est bien déroulée et le serveur a été ré ouvert.

Devant le nombre d'erreurs sur les adresses mail enregistrées, il va être envisagé la possibilité d'envoyer un mail de confirmation pour valider définitivement celles-ci et les inclure dans la base de diffusion notamment de la Newsletter.

Les Champions du Monde et Champions d'Europe seront Elites à vie.

IX. DISCIPLINE

Plusieurs affaires ont été traitées par les Commissions de discipline nationale et fédérale de la F.F.P.J.P. Au vu des dossiers traités en appel, il est demandé avec insistance aux Commissions régionales d'être vigilantes quant au respect des textes et procédures.

Les modifications qui seront présentées au congrès seront les suivantes :

- Travaux d'Intérêt Général
- Simplification des textes : intégrer le Code de sanction au Code de discipline.

De nombreuses formations ont déjà été effectuées et se poursuivront en 2014. Une journée complète de formation a été organisée dans 6 ligues. Pour 2014, 5 Ligues ont demandé une formation qui est d'ores et déjà programmée.

Suite aux menaces graves proférées par M. GALMICHE Christophe (88) alors que déjà sous le coup d'une suspension, il a été décidé de bloquer sa licence jusqu'à sa comparution (cas particulier 8 Code des sanctions).

X. DIVERS

➤ ODALYS, Aix en Provence 28 et 29 /09/2013 :

Suite au rapport du délégué sur le concours, M COSTE, ont été convoqués les 3 joueurs de Haut-Niveau MM LOY, LE BOURSICAUD et LACROIX. Ces deux derniers absents, ont présenté leurs excuses et leurs versions des faits par écrit. M. LOY était présent et a été entendu.

Après discussions, le Comité Directeur a décidé de remettre les indemnités retenues par le Jury pour cette partie à l'organisateur, soit le CD13 afin que ces sommes soient utilisées en faveur du développement de la pratique chez les jeunes.

Un courrier sera envoyé aux joueurs de Haut Niveau pour leur rappeler leurs obligations liées notamment à ce statut.

➤ Projet de revue :

Sera définitivement décidé lors de la Commission des Finances qui se tiendra le 13 décembre prochain à Marseille.

➤ PETANQUE PROMOTION FRANCAISE :

Suite aux précédentes réunions et au dernier Comité Directeur, la compétition est autorisée pour cette année par la Fédération en ce qui concerne la finale du « circuit » prévu du 12 au 14 décembre prochains à Draguignan (83) .

M. Jean Louis RIZZO a été désigné comme délégué pour cette compétition. M. PINTUS de la FIPJP sera sur place ainsi qu'un arbitre International pour homologuer le résultat du concours de tir de précision.

➤ Comité Charente : démission de Mme MELLOUIN membre du Comité Directeur.

➤ La F.I.P.J.P nous a communiqué l'information selon laquelle une compétition serait expérimentée en Tête-à-tête à Nice par la Fédération Monégasque. Elle se déroulera du 30 janvier au 2 février 2014. La ville de Nice prête son boulodrome à la Principauté de Monaco et à la Fédération Monégasque. Dylan Rocher y participera.

➤ Courrier M. NATAF (F.I.P.J.P.) : Concernant le refus de la Fédération Française de délivrer les diplômes et cartes de BF 1 pour une formation effectuée dans les Dom/Tom, il a été rappelé que la Procédure de délivrance des diplômes fédéraux est fixée depuis longtemps et que la F.F.P.J.P. ne délivre pas de diplôme à l'étranger. Enfin, toutes les formations effectuées à l'étranger sont communiquées en amont à la F.I.P.J.P.

➤ Fédération Polynésienne : Une aide financière a été demandée pour l'organisation des prochains Championnats du Monde 2014.

Le Comité Directeur aidera à la promotion de l'évènement et participera à la coordination de l'animation. Pour ce qui est du soutien financier, il devra être sollicité des demandes de subventions notamment auprès du CNDS local.

➤ La Réunion : Il a été porté à notre connaissance de nouveaux problèmes au sein de ce Comité notamment relatifs aux missions du Trésorier. Ce dernier a été régulièrement élu, il doit disposer des comptes et de la signature. Le Président du Comité doit rencontrer le représentant du Ministère des Sports sur place afin de faire un point complet sur la situation.

Le Comité Directeur a rappelé que la suppression des équipes aux Championnats de France pourrait être maintenue si la situation ne s'améliore pas.

➤ La Martinique : des problèmes de personnes perdurent. Il est demandé à ce que les Commissions de discipline traitent tous les dossiers en cours. La Commission Nationale suivra ces affaires.

XI. RECOMPENSES :

1. CHANCELLERIE

L'attribution des récompenses fédérales est la suivante :

- BUT D'OR : MM. EVRARD Eric (CD 62), FILBET Paul (65), JEANJEAN Patricia (13), LAFEYCHINE Pierre (33) et LE BOT Michel (31).

- MERITE NATIONAL : MM. CHAPPE Jean-Paul (Ligue Centre), LOCATELLI Jean (Ligue Franche Comté), PAULY Jean-Paul (88), PELISSIER René (15), ROMIEU Jocelyn (84) et Mme ZANCHI Rose (30).

2. PRIX

Les Prix remis lors du congrès aux mairies et journalistes ayant œuvré toute l'année pour nos disciplines ont été attribués.

- Prix Bernard DUC (municipalité) : villes de Vauvert et Saint Pierre lès Elbeuf
- Prix Kiki AUSSARESSES (journalistes) : M. IZOIRD Jean-Michel du Midi Libre

XII. PROCHAINES REUNIONS

Comité Directeur : 10 et 11 janvier 2014
: 25 au 27 avril 2014
: 14 au 16 novembre 2014
Conseil National : 15 et 16 février 2014
: 19 au 21 septembre 2014

(La séance est levée à 12 heures 00)

La Secrétaire Générale de la F.F.P.J.P.

Le Président de la F.F.P.J.P.



Bernadette TROUBAT



Alain CANTARUTTI